

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-082**

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h07), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de 19h14), Mme LIOUSSE (jusqu'à 20h10), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL ; M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme ZITTEL à Mme DUHART ; M. ESTEBAN à M. ABADIE (jusqu'à 19h14) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD (à partir de 20h10).

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 18h07, délibération n°7).

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

*Entendu le rapport de Mme CASTEL,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu - Restauration d'un ensemble de dessins d'Henri-Achille Zo - Convention de prêt avec l'Institut National du Patrimoine.

L'Institut National du Patrimoine (INP) - filière restauration - s'associe régulièrement à des musées français afin de proposer la restauration d'œuvres des collections publiques. Dans le cadre des stages pratiques de restauration de dessins anciens pour les étudiants de deuxième et troisième années, Madame Valentine Dubard, qui assure par intérim le poste de responsable de la spécialité Arts graphiques du département des

restaurateurs à l'INP, a proposé de poursuivre le travail entrepris en 2014 sur des dessins du musée Bonnat-Helleu présentant différents niveaux d'altération.

En accord avec la direction du musée, 15 feuilles du peintre Henri-Achille Zo (Bayonne, 1873 ; Onesse-Laharie, 1933) ont été sélectionnées pour être proposées aux études pratiques des élèves conservateurs-restaurateurs en 2021. La liste des dessins ainsi que les valeurs d'assurance correspondantes sont jointes à la présente délibération.

Ces œuvres seront restaurées par de jeunes professionnels en cours de formation ayant déjà eu l'occasion d'intervenir sur des dessins et des estampes de collections publiques, sous la direction de madame Valérie Lee, au sein des locaux aménagés et sécurisés de l'INP situés à Aubervilliers.

Toutes les interventions seront réalisées à titre gracieux, en présence et sous la responsabilité du restaurateur encadrant, après accord et validation du directeur du musée Bonnat-Helleu. La Ville de Bayonne prendra uniquement à sa charge les matériaux de restauration, ainsi que le transport et l'assurance des œuvres à l'occasion de leur déplacement à l'aller et au retour, entre Bayonne et Aubervilliers.

Il est ainsi demandé au Conseil municipal :

- d'accepter le principe de ces restaurations, étant entendu que les matériaux de restauration, le transport et l'assurance sont assumés directement par la Ville de Bayonne ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services



Institut national du patrimoine  
124, rue Henri Barbusse - 93300 Aubervilliers  
Tél. 01 49 46 57 00 - Fax 01 49 46 57 01  
inp.fr

## Contrat de prêt dans le cadre de la pratique de la restauration

A retourner à :  
Direction des études  
Institut national du patrimoine, département des restaurateurs  
124, rue Henri Barbusse - 93300 Aubervilliers  
Tél. : 01 49 46 57 09  
Fax : 01 49 46 57 01

### I - Coordonnées

#### I.1 - Etablissement prêteur

- Institution : **Musée Bonnat-Helleu**
- Adresse : **5 rue Laffitte,**
- Code postal : **64100** Ville : **Bayonne**
  
- Nom et qualité du responsable juridique de l'œuvre : **Monsieur Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne**
  
- Nom et qualité du responsable de collection (*si différent du responsable juridique de l'œuvre*) : **Benjamin Couilleaux, directeur du musée**
  - Tél. : **05.59.46.63.60**
  - Email :
  
- Nom du régisseur : **Aurélia Botella**
  - Tél. : **05.59.46.63.60**
  - Email : **a.botella@bayonne.fr**

#### I.2 - Institut national du patrimoine (Inp) – Régie des œuvres du département des restaurateurs

- Directeur des études : **Olivier Zeder**
  - Email : **olivier.zeder@inp.fr**
- Responsable de la régie des œuvres : **Pauline Robot**
  - Tél. : **01.49.46.57.11**
  - Email : **pauline.robat@inp.fr**

## II - Identification et caractéristiques de l'œuvre confiée à l'Inp

### II.1 - Liste des biens confiés

#### Œuvre n°1

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2136**
- Titre ou dénomination : ***Étude d'Espagnole, une fleur à la bouche***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **80.5 x 51.3 cm**

#### Œuvre n°2

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2140**
- Titre ou dénomination : ***Étude d'Espagnole, debout, avec un éventail***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon graphite, crayon noir)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **69.6 x 38.8 cm**

#### Œuvre n°3

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2141**
- Titre ou dénomination : ***Étude d'Espagnole, une fleur à la bouche***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, craie blanche)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **75 x 55.5 cm**

#### Œuvre n°4

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2153**
- Titre ou dénomination : ***Scène de corrida***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon noir)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **65,8 x 47.4 cm**

#### Œuvre n°5

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2155**
- Titre ou dénomination : ***Un couple***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :

- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, crayon noir, craie blanche (?))**
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **77.1 x 34.5 cm**

#### Œuvre n°6

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2156**
- Titre ou dénomination : **Étude pour "Le Pont de Cordoue »**
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, craie blanche)**
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **71 x 52 cm**

#### Œuvre n°7

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2159**
- Titre ou dénomination : **Étude d'Espagnole, debout avec un éventail**
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon noir, fusain)**
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **81.7 x 52 cm**

#### Œuvre n°8

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2742**
- Titre ou dénomination : **Scène de marché**
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, estompe, pinceau, craie blanche)**
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **63.7 x 50.5 cm**

#### Œuvre n°9

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2770**
- Titre ou dénomination : **Étude pour une entrée de corrida**
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon noir, crayon graphite)**
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **72.7 x 49.6 cm**

#### Œuvre n°10

- 
- Numéro d'inventaire : **CMNI 2771**
- Titre ou dénomination : **Étude de "Alguacil". Personnages de corrida**

- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon graphite, pigment vert)**
- 
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **64 x 47.5 cm**

#### Œuvre n°11

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2772**
- Titre ou dénomination : ***Étude de femme espagnole, assise***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon noir, crayon graphite)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **59.1 x 39.3 cm**

#### Œuvre n°12

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2774**
- Titre ou dénomination : ***Étude de branche de laurier ?***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, estompe, crayon noir, craie blanche)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **61.7 x 32.5 cm**

#### Œuvre n°13

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2776**
- Titre ou dénomination : ***Étude de danseuse espagnole***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon graphite, crayon noir, crayon de couleur)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **55.7 x 35.4 cm**

#### Œuvre n°14

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2782**
- Titre ou dénomination : ***Étude pour un chérubin***
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (crayon noir, crayon blanc, crayon graphite) (recto) ; papier transparent (crayon noir) (verso)**

- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **59.5 x 39.6 cm**

Œuvre n°15

- Numéro d'inventaire : **CMNI 2789**
- Titre ou dénomination : **Étude pour "Coulisses de music-hall"**
- Auteur ou attribution : **Henri-Achille ZO (1873-1933)**
- Date et/ou période :
  
- Matériau, support, technique : **papier transparent (fusain, estompe, crayon blanc)**
  
- Dimensions :
  - Hors cadre ou socle (en cm) : **76 x 48 cm**

**II.2 - Etat de conservation**

- Quel est l'état sanitaire de l'œuvre ?

Cette partie doit être complétée par un constat d'état établi avant le départ de l'œuvre, qui sera remis par le convoyeur au régisseur de l'Inp lors de son arrivée au département des restaurateurs.

Il peut également être joint tout document qui sera jugé utile pour l'intervention (fiche documentaire, photographies, rapports de précédentes restaurations...)

L'Inp se réserve le droit de réaliser un traitement par anoxie à tout moment si elle l'estime nécessaire.

**III – Etude et restauration dans le cadre pédagogique de l'Inp**

**III.1 – Atelier de spécialité chargé de l'étude et du traitement**

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Arts du feu - Céramique</li><li>○ Arts du feu - Métal</li><li><b>x Arts graphiques</b></li><li>○ Arts graphiques - Livre</li><li>○ Arts textiles</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Mobilier</li><li>○ Peinture</li><li>○ Photographie et image numérique</li><li>○ Sculpture</li></ul> |
|--|---|

### **III.2 - Nature de l'intervention**

L'œuvre décrite à l'article II.1 du présent contrat est prêtée à l'Inp aux fins d'étude et de restauration dans le cadre de la pratique de la restauration dans les ateliers.

La restauration est réalisée dans un cadre pédagogique à titre gratuit, sous réserve des dispositions de l'article IV.2 du présent contrat.

### **III.3 - Analyses et prélèvements**

Dans le cadre de l'étude et des opérations de restauration, des analyses peuvent être réalisées à partir d'échantillons prélevés sur l'œuvre prêtée. Les prélèvements, de la taille d'une tête d'épingle, sont réalisés par l'équipe du laboratoire de l'Inp, accompagnée dans cette démarche par les étudiants.

Ces prélèvements ne sont pas réalisés systématiquement. Cette opération n'est effectuée qu'en cas de nécessité afin d'approfondir l'étude technique de l'œuvre prêtée et de sélectionner les traitements adaptés à sa nature et à son état de conservation.

En cas de nécessité de prélèvement, le responsable de collection est sollicité en amont de l'intervention par voie électronique pour accord.

- L'imagerie scientifique est-elle autorisée ?  oui  non
- Des analyses sans prélèvement sont-elles possibles ?  oui  non
- Des prélèvements sont-ils autorisés (après concertation) ?  oui  non
- L'utilisation des résultats d'analyse est-elle possible à des fins de publication ou de communication, sous réserve de citer l'établissement prêteur ?  oui  non

## **IV – Engagements réciproques**

### **IV.1 - Lieu de l'intervention et durée du prêt**

L'œuvre prêtée est conservée et traitée au département des restaurateurs de l'Inp.

Toute modification du lieu d'intervention et de conservation de l'œuvre doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'établissement prêteur.

Durée prévisionnelle du prêt : **de mai 2021 à juillet 2022**

Toute modification de la durée du prêt fera l'objet d'un avenant au présent contrat et à la signature des deux parties.



#### **IV.2 – Transport de l'œuvre**

Les transports de l'œuvre aller-retour sont à la charge de l'établissement prêteur (conditionnement, réservation et location d'un véhicule, mobilisation du personnel et assurance de l'œuvre lors de ces déplacements), sauf dérogation expresse.

L'organisation de l'arrivée et du départ de l'œuvre prêtée se fait en relation avec la régie des œuvres de l'Institut national du patrimoine, département des restaurateurs.

En fin d'intervention, la réalisation d'un conditionnement adéquat, nécessitant une participation financière de la part de l'établissement prêteur, pourra être proposée.

- date prévue de l'arrivée de l'œuvre :
- nom et fonction du convoyeur :
- type d'emballage :
- précautions particulières de transport :

#### **IV.3 - Assurances et garanties**

- L'arrivée et le départ de l'œuvre font l'objet d'une procédure formelle par la signature d'une prise en charge et de décharge.
- Pendant son séjour dans les locaux du département des restaurateurs, l'œuvre est assurée par l'Inp, qui s'engage à garantir les conditions de sécurité et de sûreté dans ses locaux.
- L'assureur de l'Institut national du patrimoine est la Maif.  
L'Inp justifie d'une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile du fait des dommages que ses personnels, ses étudiants ou ses visiteurs pourraient causer aux œuvres qui lui sont confiées.  
Le contrat liant le département des restaurateurs de l'Inp à la Maif impose un plafond d'assurance. Aussi, la valeur d'assurance de l'œuvre confiée doit être inférieure à 100.000 euros.  
Toutefois, si l'établissement prêteur souhaite confier une œuvre dont la valeur d'assurance dépasse 100.000 euros, il lui est possible d'assurer lui-même l'œuvre, soit en couvrant le montant total de la valeur d'assurance, soit en couvrant l'excédent dont la valeur sera établie entre l'Inp et lui-même. Dans ce cas, l'établissement prêteur devra fournir l'attestation d'assurance qu'il aura souscrite.
- Valeur d'assurance de l'œuvre confiée :
  - Œuvre n°1 : **800,00 €**
  - Œuvre n°2 : **800,00 €**
  - Œuvre n° 3 : **700,00 €**
  - Œuvre n°4 : **600,00€**
  - Œuvre n°5 : **800,00 €**

- Œuvre n°6 : **700,00 €**
- Œuvre n°7 : **700,00 €**
- Œuvre n°8 : **700,00 €**
- Œuvre n°9 : **600,00 €**
- Œuvre n°10 : **600,00 €**
- Œuvre n°11 : **700,00 €**
- Œuvre n°12 : **600,00 €**
- Œuvre n°13 : **600,00 €**
- Œuvre n°14 : **600,00 €**
- Œuvre n°15 : **700,00 €**

Dans un intérêt pédagogique, les élèves peuvent être informés de cette valeur d'assurance.

#### **IV.4 - Droits de propriété intellectuelle afférents aux œuvres**

- L'œuvre prêtée est-elle libre de droits ?  oui  non

Si ce n'est pas le cas, qui est le détenteur ou gestionnaire des droits de reproduction de l'image de l'œuvre confiée à l'Inp ?

- L'établissement prêteur uniquement  oui  non

- L'ADAGP  oui  non

- L'artiste lui-même ou ses ayants-droits  oui  non  
S'il s'agit de l'artiste lui-même ou de ses ayants-droits, précisez ci-dessous les noms et coordonnées :

- Autre  oui  non  
Précisez ci-dessous les noms et coordonnées :

- Les droits de diffusion à des fins non commerciales d'enseignement et de recherche sont cédés à l'Institut national du patrimoine à titre gracieux.

#### **IV.5 - Exploitation pédagogique et valorisation du partenariat**

- L'œuvre peut être citée par l'Inp dans le cadre d'une publication ou d'une communication. Les prises de vue de l'œuvre réalisées par l'Inp pourront être exploitées à des fins de publication ou de communication, sans exploitation commerciale.  
Les médias concernés sont les suivants :
  - Communication imprimée
  - Communication sur le site internet de l'Inp ou sur les réseaux sociaux de l'Inp
  - Publication de l'Inp (revue annuelle « Patrimoines »)
  - Autres supports (cédéroms, reportages, vidéos...)

Dans ces cas, le nom de l'établissement prêteur sera précisé selon la mention légale indiquée ci-dessous :

##### Mention légale :

- L'Inp est autorisé à présenter les œuvres qui lui sont confiées lors de manifestations telles que les Journées européennes du patrimoine et les journées « Portes ouvertes », afin d'expliquer au public la déontologie de la restauration et la variété des traitements menés dans chaque atelier, ainsi que pour illustrer les différents partenariats établis avec l'Inp.

L'Inp s'engage à assurer la sécurité des œuvres dans ce cadre et s'engage à répondre de tous les dommages que l'Inp, ses personnels ou des tiers (visiteurs ou participants), pourraient causer aux œuvres.

La présentation des œuvres répond aux exigences strictes de l'accueil du public (mise à distance et surveillance des espaces, contrôle des accès) et aucune photographie n'est autorisée pour les visiteurs.

L'équipe de l'Inp peut réaliser des prises de vue lors de ces manifestations. Les clichés obtenus peuvent être utilisés sur le site internet de l'Inp et ses réseaux sociaux ainsi que sur tout autre support à des fins de communication (hors exploitation commerciale).

## V - Observations du prêteur

Fait en deux exemplaires à Aubervilliers

Le

Le

Pour  
Le responsable juridique  
de l'établissement prêteur

Pour l'Inp  
Le directeur des  
études du département  
des restaurateurs